

Adapter les règles d'origine collectives à l'évolution des contextes : le rôle de l'évaluation participative

Le cahier des charges des produits IG (produits avec indication géographique) peut être interprété comme un accord entre producteurs et consommateurs, dans lequel les producteurs définissent certaines règles de production, les caractéristiques du produit final et la zone de production, identifiant ainsi les liens entre le produit IG, le territoire et les ressources locales. Les effets de la production et de la valorisation des produits IG sur l'économie, la société et l'environnement locaux - et donc la contribution des produits IG aux objectifs des SDG - sont strictement liés au contenu du cahier des charges du produit.

L'évolution des conditions socio-économiques et les changements dans l'environnement biophysique poussent les producteurs à adapter leurs pratiques de production et leur demandent parfois de modifier leur cahier des charges. Les pressions exercées pour modifier le contenu des SP peuvent provenir des contraintes environnementales, de l'évolution des marchés et, en général, du contexte socio-économique, des progrès de la science technologique et des changements du cadre juridique et politique. Les producteurs peuvent également modifier leur cahier des charges de manière plus proactive, afin de mieux positionner le produit par rapport à certains segments de marché, d'introduire de nouvelles techniques de production pour réduire les coûts de production ou de renforcer le lien avec les ressources locales spécifiques.

L'évolution des conditions socio-économiques et les changements dans l'environnement biophysique poussent les producteurs à adapter leurs pratiques de production et leur demandent parfois de modifier leur cahier des charges. Les pressions exercées pour modifier le contenu des SP peuvent provenir des contraintes environnementales, de l'évolution des marchés et, en général, du contexte socio-économique, des progrès de la science technologique et des changements du cadre juridique et politique. Les producteurs peuvent également modifier leur cahier des charges de manière plus proactive, afin de mieux positionner le produit par rapport à certains segments de marché, d'introduire de nouvelles techniques de production pour réduire les coûts de production ou de renforcer le lien avec les ressources locales spécifiques.

Cette contribution, partant d'une réflexion sur la question de l'évolution des IG en relation avec la fourniture de biens publics et fournissant quelques études de cas exemplaires, présente un cadre conceptuel et une méthodologie élaborés par l'Université de Florence et la FAO visant à développer des évaluations ex ante capables de soutenir les acteurs des IG dans leurs processus décisionnels.

Organisateurs



Co-organisateurs

